

213

DB26.1

Projets de réserve aquatique de la rivière
Moisie et de réserves de biodiversité des
lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand

Côte-Nord

6212-01-204



RAPPORT ANNUEL

DU CONSEIL
DE GESTION
DE LA RIVIÈRE
MOISIE

2003
2003
2003
2003



Table des matières

① **Table des matières**

② **Le mot du président**

③ **Mandat et objets**

④ **Responsabilités**

⑤ **Rapport d'activités**

⑥ **Membres**

⑦ **Budget de fonctionnement**

⑧ **Coordonnées**





Le mot du président



Je suis heureux de présenter le premier rapport annuel du Conseil de gestion de la rivière Moisie. Malgré sa courte existence, les membres du conseil de gestion ont déjà dû relever

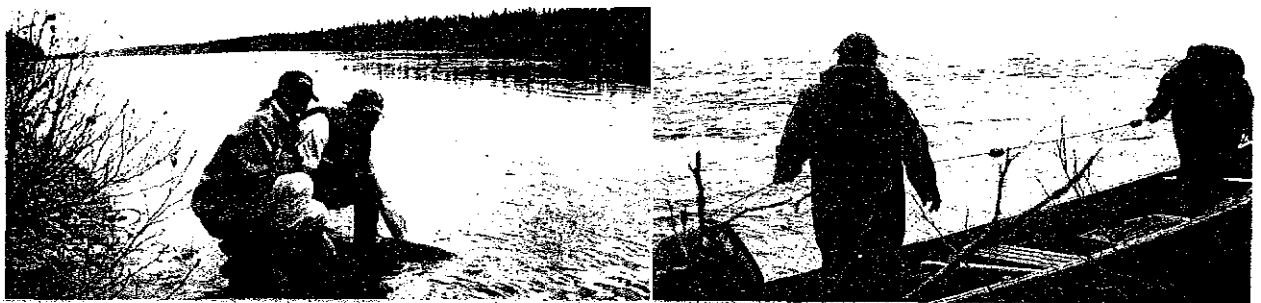
de nombreux défis. Provenant de différentes communautés et représentants différents intérêts, ils ont dû surmonter une certaine méfiance, apprendre à mieux se connaître et surtout à travailler ensemble pour la pérennité du saumon. Au cours de cette première année d'activités, le Conseil s'est penché sur le projet de coupe forestière dans le bassin de la Ouapetec et sur son impact sur le saumon de la Moisie, il a examiné la question de la passe migratoire de la Katchapahun. Mais surtout, face à l'inquiétante baisse de la montaison du saumon que l'on constate depuis quelques années, il a dû proposer des mesures pour limiter la pression de pêche. La tâche n'a pas été aisée. Chez les Innus, la pêche au saumon est une pratique ancestrale qu'il faut maintenir et c'est un lien important avec la Mishta-Shipu qu'il importe de préserver; chez les Nord-Côtiers, elle représente des emplois et des retombées économiques pour la région et elle constitue

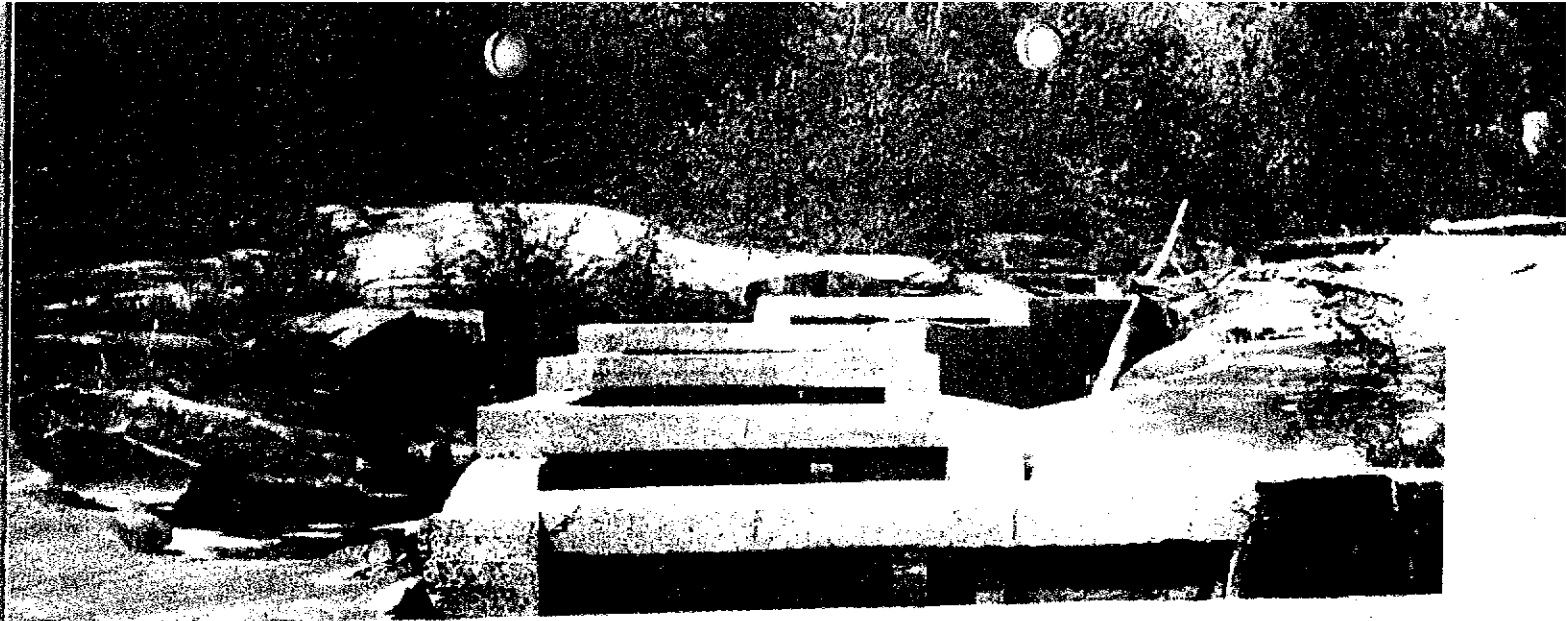
d'une certaine manière une tradition. Malgré ces contraintes, toutes les personnes présentes autour de la table se sont entendues pour agir et diminuer la pression de pêche. Cela démontre bien que la coexistence est possible et qu'Innus et Nord-Côtiers peuvent travailler ensemble à l'avenir du saumon.

Cette année a aussi été marquée par une bonne nouvelle avec l'annonce par le gouvernement du Québec de la création d'une réserve aquatique qui vient reconnaître l'importance naturelle et patrimoniale de la rivière Moisie. Si cette décision se concrétise, la rivière Moisie sera alors à l'abri des projets de dérivation ou de déforestation.

Pour l'année qui vient, tout le monde espère que la montaison de saumon sera enfin en hausse mais il faut se préparer à l'éventualité d'une autre mauvaise saison. Nous devons notamment soutenir l'effort de recherche déjà entamé et suivre la situation de la coupe forestière dans le bassin-versant de la Moisie. Il va aussi falloir s'assurer que le dossier de la réserve aquatique continue d'avancer et que ses limites permettent d'assurer la protection du saumon. Mais surtout nous allons continuer à favoriser la coexistence, non seulement entre les Innus et les Nord-Côtiers mais aussi entre les gens et les saumons.


Thierry Rodon



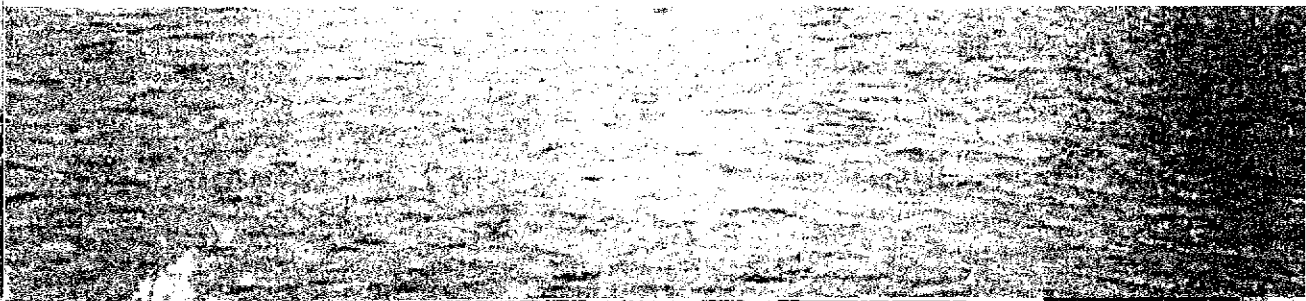


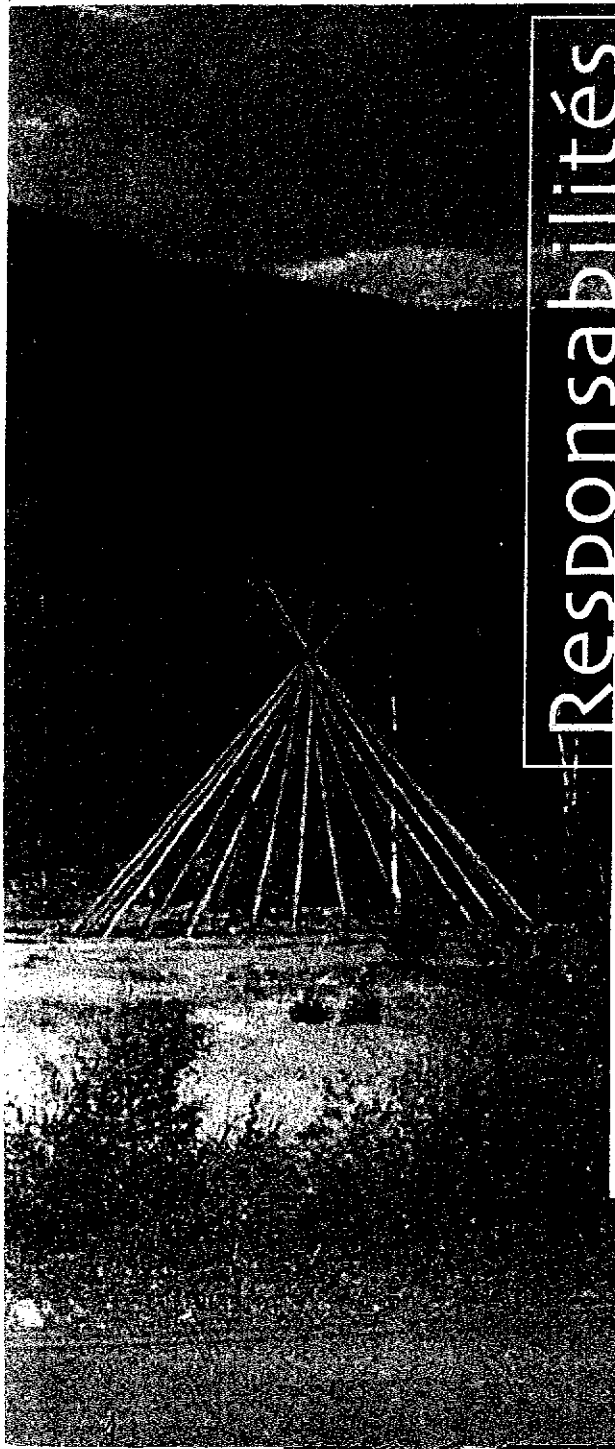
Mandat et objets

Le Conseil de gestion de la rivière Moisie est établi en vertu du Contrat de services entre Innu TakuaiKAN mak Mani-Utenam et la Société de la faune et des parcs du Québec signé en Juillet 2002.

Le Conseil de gestion a pour objectif de coordonner les activités de pêche sur la rivière Moisie, d'établir et de maintenir la communication entre tous les utilisateurs et d'assurer la pérennité du saumon pour les générations actuelles et futures.

Le Conseil de gestion de la rivière Moisie doit également se préoccuper de l'utilisation optimale de la ressource dans une perspective de développement durable, incluant l'utilisation par les Innus et les aspects socioéconomiques associés au saumon.





Le Conseil de gestion de la rivière Moisie fait des recommandations à la Société et à ITUM dans les domaines suivants :

- les activités de recherche touchant le saumon et la truite anadrome;
- la surveillance et la protection du saumon et de la truite anadrome;
- la protection de la rivière Moisie;
- la coordination des activités de pêche sportive et d'alimentation;
- les méthodes, les engins et les périodes de pêche;
- le maintien de la communication entre tous les utilisateurs de la rivière et du saumon;
- toute autres activités pouvant être associée à la ressource saumon et sa mise en valeur dans le bassin versant de la rivière Moisie.

Rapport d'activités

► Les principaux thèmes abordés lors de ces réunions ont été :

- Les règlements internes et le fonctionnement du Conseil de gestion
- L'état des populations de saumons au Québec, sur la Côte-Nord et sur la Moisie.
- Les modalités de pêches au saumon sur la rivière Moisie (harmonisation des différentes activités de pêches, mesures de préservation du saumon, présentation du code de pêche innu)
- L'impact de la coupe forestière dans le bassin-versant de la Ouapetec
- La protection du bassin-versant de la Moisie et la création de la réserve aquatique
- La recherche sur le saumon de la Moisie (estimations des montaisons, savoirs innus, mesures de préservation du saumon, mesures de qualité de l'eau)
- La gestion de la passe migratoire Katchapahun
- La préparation d'un plan de protection et de gestion de la pêche au saumon pour la Moisie

Comme il est prévu au Contrat de service, le Conseil de gestion a fait des recommandations à la Société de la faune et des parcs du Québec et à Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam quant aux modalités de pêche et aux mesures de protection du saumon et de ses habitats. Le Conseil de gestion a également été un forum de discussion qui a permis aux Innus et aux autres gestionnaires de la rivière Moisie d'échanger et d'harmoniser la pêche et la protection du saumon.

Au cours de l'année 2002-2003, le Conseil de gestion de la rivière Moisie a tenu 6 réunions aux dates suivantes :

29 octobre 2002,

Musée Shaputuan,
Uashat mak Mani-Utenam

19 novembre 2002,

Musée Shaputuan,
Uashat mak Mani-Utenam

10 décembre 2002,

Musée Shaputuan,
Uashat mak Mani-Utenam

14 janvier 2002,

Musée Shaputuan,
Uashat mak Mani-Utenam

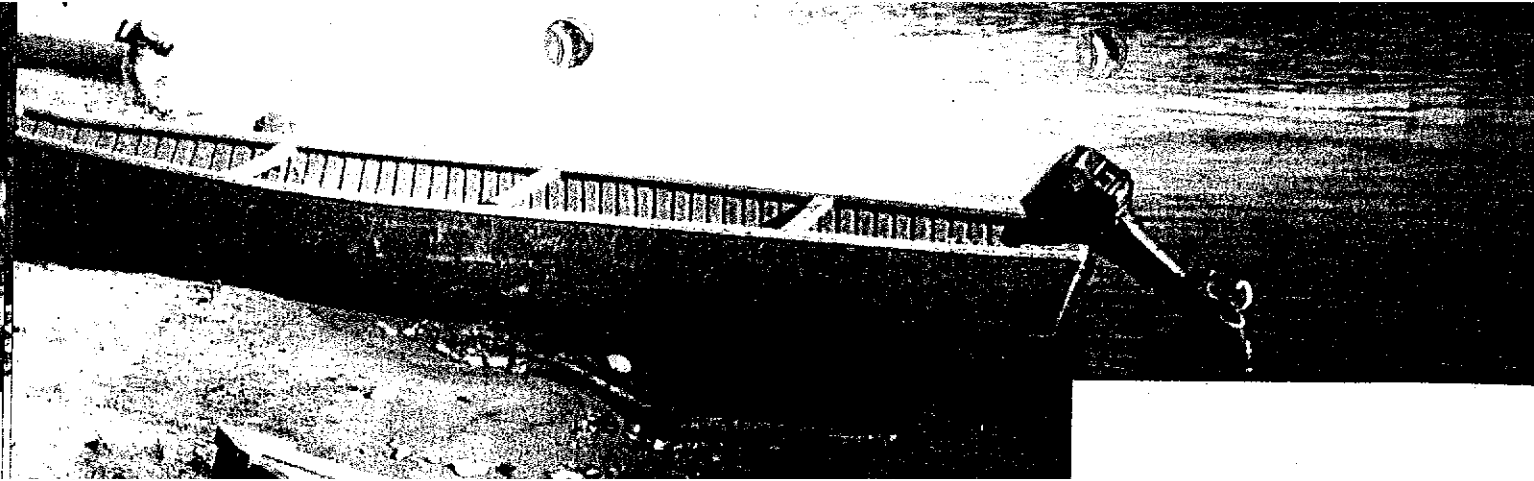
19 février 2002,

Salle de réunion de l'Association
de protection de la Moisie

25 mars 2002,

Musée Shaputuan,
Uashat mak Mani-Utenam





Membres

Le Conseil de gestion est composé de 9 membres : 4 membres sont nommés par la Société de la faune et des parcs, 4 membres sont nommés par Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam et le président nommé conjointement par les parties sur recommandation des membres du Conseil de gestion.

Membres nommés par la Société de la faune et des parcs du Québec

Yvon Côté,
Président de la fédération québécoise
du saumon atlantique

Daniel Girard,
Président de l'Association de protection
de la rivière Moisie

Charles Langlois,
Pourvoyeurs de la rivière Moisie

Jean Masse,
Vice-président opérations,
Camp de pêche de la rivière Moisie Inc

Secrétaire
Louis Piché, Confluences recherche conseil

Membres nommés par Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam

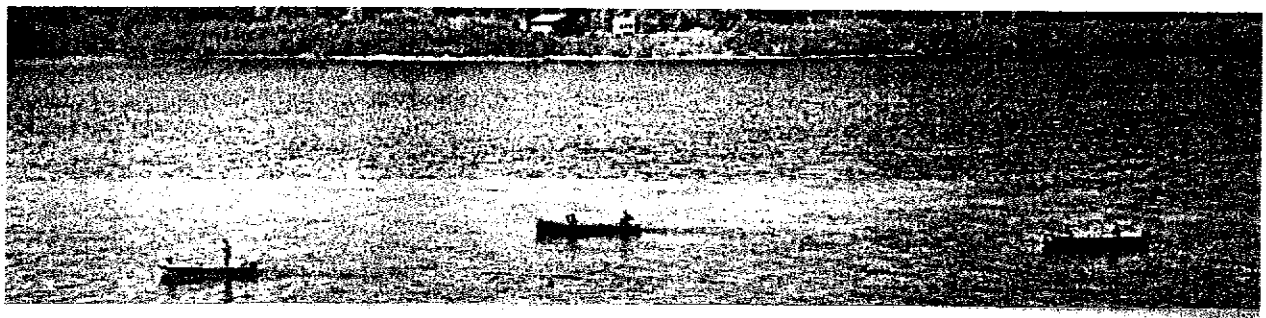
Sarah Jourdain,
Comité de pêche Moisie

Léo St-Onge,
Directeur,
Ressources territoriales et environnementales

Donald Pilot,
Coordonnateur, Développement économique

Maurice Volland,
Conseiller

Président
Thierry Rodon
Professeur associé, École de politiques publiques
et d'administration, Université Carleton



**Conseil de gestion de la rivière Moisie
au 31 mars 2003**

Frais de déplacement des membres	11 877,66
Frais d'hébergement des membres	4 308,44
Jetons de présence	6 900,00
Compensations perte de salaire	997,08
Frais professionnels	2 290,87
logo	2 060,82
Concours logo	230,05
Impression	185,00
Autres dépenses	2 555,25
Frais de repas	942,90
Poste	12,35
Location de salles	600,00
Provision pour rapport annuel	1000,00
Total	28 929,30

CONSEIL DE GESTION DE LA RIVIÈRE MOISIE

290, boul. des Montagnais
Sept-Îles, Québec, Canada
G4R 5R2
Tél.: (418) 962-4000
Télec.: (4185) 962-3131
Courriel: cgrmoisie@globetrotter.net